

Jacques Dubochet ou Alexandre Jollien pensent l'après-Covid

Un ouvrage collectif codirigé par Michel Bühler propose des pistes qui tirent des enseignements de la pandémie pour imaginer un avenir plus juste.

Caroline Rieder

Publié aujourd'hui à 14h30



Les instigateurs du «Manifeste 2020», le chanteur et écrivain de Sainte-Croix Michel Bühler (debout) avec le médecin Nago Humbert, fondateur de Médecins du monde Suisse.

KEYSTONE

Au printemps 2020, alors que la majeure partie de la planète se retrouve confinée, beaucoup se prennent à penser à un nouvel ordre mondial tourné davantage vers l'humain et la préservation des ressources naturelles. Un an plus tard prévaut surtout un ras-le-bol généralisé face à une crise sanitaire qui s'éternise.

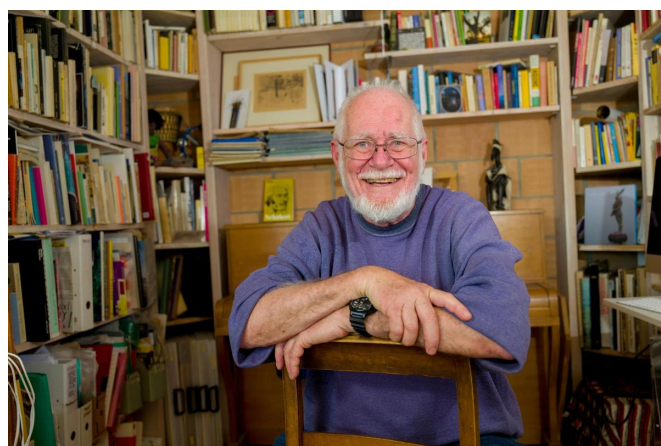
Certains espèrent juste un retour au monde d'avant. D'autres, comme les auteurs du «Manifeste 2020», tirent la sonnette d'alarme: «Revenir à l'organisation de la société qui prévalait avant la pandémie serait reproduire les conditions qui favoriseront l'émergence de nouvelles crises. Ce serait irresponsable et suicidaire», plaident le chanteur et écrivain Michel Bühler et le médecin Nago Humbert dans la préface.

«Programme de la résistance»

Se rappelant le «Programme de la résistance» publié en France à la fin de la Seconde Guerre mondiale, ils ont réuni une vingtaine de courts textes de personnalités de gauche, tels Jacques Dubochet, Pierre-Yves Maillard ou Josef Zisyadis. En digne manifeste, l'ouvrage illustré par les dessins de Barrigue et de Vincent L'Epée porte des revendications concrètes dans divers domaines.

Du côté du climat, le Prix Nobel de chimie Jacques Dubochet demande l'instauration d'un «budget-climat» sur le plan collectif et personnel, mais aussi une gouvernance mondiale en matière d'environnement. Quant à la culture, Anne Papilloud, secrétaire générale du Syndicat suisse romand du spectacle, évoque entre autres une mesure toute simple: écouter les acteurs culturels pour établir des politiques publiques, souvent pensées sans les consulter.

Alexandre Jollien se demande comment changer tout en préservant la liberté individuelle, et appelle de ses vœux «une éducation qui forme des esprits libres». D'autres contributeurs réfléchissent à l'économie, la santé, la politique d'asile ou l'alimentation.



Le Prix Nobel de chimie Jacques Dubochet propose d'introduire un rationnement collectif et individuel de notre consommation de CO₂.

PATRICK MARTIN

Les Éditions d'en bas ont amorcé cette réflexion avec l'ouvrage «Tumulte postcorona» sorti en 2020, coordonné par Anne-Catherine Menétrey-Savary, Raphaël Mahaim et Luc Recordon, où 57 auteurs se demandaient comment tirer des leçons de la crise pandémique.

Les deux livres trouvent un prolongement dans une série de rencontres rassemblant des signataires des deux publications, à découvrir de 18 h à 20 h en ligne jusqu'au vendredi 26 mars (en direct sur la page Facebook des Éditions d'en bas, puis en rediffusion sur leur chaîne YouTube).





«Manifeste 2020. Urgence: pour un autre monde et ne pas revenir à l'a-normalité»

Dirigé par Michel Bühler et Nago Humbert
Éditions d'en bas, 108 p.

Publié aujourd'hui à 14h30

Genève entre en phase de «préalerte»

Le canton déplore désormais un mort par jour, contre un par semaine à la fin de février. Les dispositifs de test et de vaccination sont en pleine refonte.



Marc Moulin

Publié aujourd'hui à 13h50



Une ambulance roule en urgence avec ses gyrophares enclenchés en direction des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG), ce jeudi 11 mars 2021 à Genève. (KEYSTONE/Martial Trezzini)

[keystone-sda.ch](https://www.keystone-sda.ch)

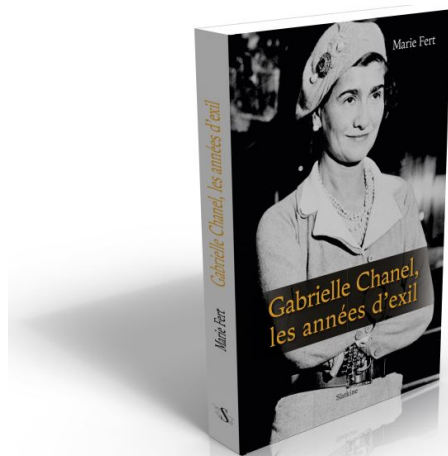
Les feux repassent à l'orange sur le front genevois du Covid. Le tocsin a sonné jeudi lors du point sanitaire hebdomadaire, 41^e du genre depuis le début de la pandémie. Après une lente amélioration, interrompue par une stabilisation lors de la première semaine de mars, les autorités médicales dressent un bilan peu réjouissant de la semaine dernière.

«Quatorze jours après un premier allègement des mesures, la tendance est à l'augmentation», résume Aliko Metsini, cocheffe du secteur maladies transmissibles auprès de la médecin cantonale. Celle-ci évoque des «indices de préalerte», soulignant l'importance des précautions sanitaires et des tests au moindre symptôme.

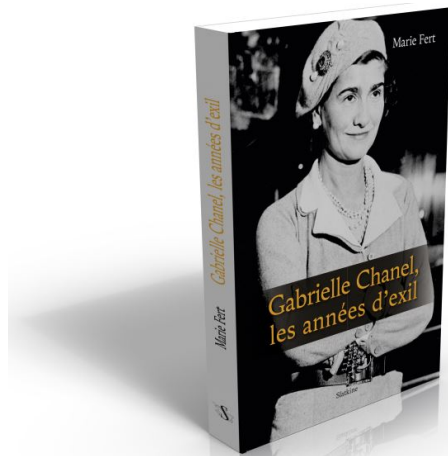
Les articles ABO sont réservés aux abonnés.



Ce docteur aidait les tuberculeux à Leysin



La tombe de Coco Chanel au cimetière Bois-de-Vaux à Lausanne (Sylvie Bazzanella/notreHistoire.ch)



La grande couturière fut vilipendée pour ses proches relations avec des représentants du régime nazi, ce qui parfume le récit de sa vie en Suisse d'une odeur de scandale qui n'a rien de commun avec le "Chanel N°5", le plus grand succès de ses créations. Marie Fert répond dans l'interview qui suit aux questions qu'on se pose sur les choix douteux de la native de Saumur dans l'ouest de la France. Notez que cet ouvrage très complet est une véritable mine d'or d'anecdotes et d'informations inédites, venues entre autres organismes, des Archives de la Ville de Lausanne ou des Archives cantonales vaudoises.

Il y a cinquante ans, Gabrielle Chanel s'éteignait dans une chambre de l'Hôtel Ritz, place Vendôme, à Paris. Mais c'est au cimetière du Bois-de-Vaux à Lausanne qu'elle repose depuis le 14 janvier 1971. "Gabrielle Chanel, les années d'exil" (éditions Slatkine) est un passionnant ouvrage qui nous fait prendre conscience, au fil de ses 130 pages, de l'importance de Lausanne et de la région lémanique dans la vie de Coco Chanel.



"Gabrielle Chanel, les années d'exil", premier ouvrage de la journaliste Marie Fert

Pourquoi avoir choisi de parler d'une fameuse personnalité du luxe français sous forme d'essai biographique ?

Marie Fert : Le point de départ, ce sont deux dates, le 10 janvier 1971, jour du décès de Gabrielle Chanel à l'âge de 88 ans dans sa chambre du Ritz à Paris, et, quatre jours plus tard, son enterrement au cimetière du Bois-de-Vaux à Lausanne. Dans les nombreuses biographies se rapportant à la créatrice, le volet



suisse de sa vie se résume à quelques pages. Dans le cadre du cinquantième anniversaire de sa disparition, j'ai tenté d'en savoir plus sur ses séjours en Suisse.

Gabrielle « Coco » Chanel a choisi la Suisse pour ses nombreuses escapades réparatrices, loin du tumulte parisien. Qu'est-ce qu'elle trouvait ici en Suisse?

En Suisse, Gabrielle Chanel se sentait en sécurité. À la libération, Lausanne a été pour elle une terre d'accueil, un havre de paix, un port d'attaché : personne ne viendrait lui réclamer des comptes sur ses relations avec l'occupant allemand dans la capitale vaudoise. Elle ne risquait pas de procès pour avoir trop fréquenté des hauts gradés allemands.

Pourriez-vous décrire cette liaison avec Hans Günther von Dincklage, un des pontes de la propagande nazie en France ? Cette liaison dit-elle beaucoup sur l'antisémitisme et l'attrance pour l'argent des puissants de Gabrielle Chanel?

Quand elle débute sa liaison avec Hans Günther von Dincklage, elle a plus de cinquante ans et elle ne voulait pas s'interdire une dernière grande histoire d'amour. Des témoignages mentionnent, en effet, son antisémitisme, mais elle était loin d'être la seule en France à cette époque-là. Il faut toujours replacer les faits dans un contexte historique, et l'antisémitisme touchait un pan important de la société conservatrice et catholique. Souvenons-nous de l'affaire Dreyfus. Ceci étant, ce contexte n'excuse pas les propos ou les actes qu'elle a pu commettre. Plus que pour l'argent, c'est d'abord par fierté qu'elle a tenté, en vain, de profiter de ses relations avec les Allemands pour récupérer ce qu'elle estimait être son dû à savoir la société qui produisait son parfum, le Chanel n°5. Cette société portait son nom, mais elle était une actionnaire minoritaire avec seulement 10% des parts. Cette situation était insupportable pour elle.

Cette relation avec un autre exilé français en terres lausannoises l'écrivain Paul Morand est-elle un hasard ? Peut-on parler d'une sorte d'union entre « pestiférés » de la République sur les bords du Léman ?

Lausanne en 1945 a accueilli beaucoup d'anciens ministres ou de collaborateurs de Pierre Laval et du Maréchal Pétain : ils risquaient une condamnation à mort s'ils restaient en France. Paul Morand était de ceux-là, sauf que lui se trouvait déjà en Suisse : il a été le dernier ambassadeur de France à Berne comme représentant du régime de Vichy. Le général De Gaulle le détestait et il était persona non grata à Paris. Gabrielle Chanel et l'écrivain se connaissent depuis les années folles, ils participaient aux mêmes soirées extravagantes, et l'exil a resserré ces liens. La couturière l'a beaucoup aidé à un moment où il était dans une situation financière délicate. Avec les années, leur relation amicale s'est distendue.

Oscar Forel, psychiatre réputé de Prangins, recevait des patients du monde entier. Gabrielle Chanel a été de ceux-là, pour quelles raisons ?

Gabrielle Chanel n'a pas été hospitalisée à Prangins, mais elle a accompagné l'une de ses connaissances. En revanche, son nom figure parmi les patients de la clinique Valmont à Glion sur Montreux. Impossible de savoir de quoi souffrait la créatrice, les archives de la clinique ont été détruites.

Il y a un lien entre le Château du Signal à l'adresse Route du

Signal 22 à Lausanne et Gabrielle Chanel ? Vous racontez qu'elle habitait juste à côté de ce magnifique château qui a appartenu à l'éditeur puissant Albert Mermoud puis à David Bowie. Ce fut un endroit qu'elle chérissait et qu'on lui a refusé ?

Contrairement à ce qu'on a l'habitude de lire, Gabrielle Chanel était locataire et non propriétaire de la villa située Signal 20. Mais il est vrai qu'elle aurait aimé acquérir le château situé à côté de sa demeure lausannoise. David Bowie a eu plus de chance qu'elle !

Elle est morte à Paris mais fut enterrée à Lausanne le 14 janvier 1971. Pourquoi Lausanne et pas la capitale française ?

Elle était très attachée à la Suisse et pas seulement pour des raisons fiscales ou parce qu'elle avait des comptes dans des banques suisses. Chaque fois qu'elle se sentait fatiguée après la présentation d'une collection de haute-couture, elle venait se ressourcer au bord du lac Léman, se ré-oxygéner, se détendre. Lausanne était synonyme de tranquillité pour elle. Elle aimait les montagnes suisses, les promenades en forêt. Qu'elle choisisse Lausanne pour dernière demeure s'inscrit dans une certaine logique.

Qu'est-ce qui vous le plus marqué dans ce travail de recherché ?

J'étais partie avec beaucoup d'a priori sur Gabrielle Chanel, elle était antisémite, égocentrique, pas franchement sympathique. Elle cochant toutes les cases pour un portrait à charge. Et pourtant en enquêtant sur elle, je me suis surprise à écrire le prénom de Gabrielle et non pas le diminutif de Coco. C'était très étrange. Sans doute parce qu'au-delà de ses nombreux défauts et des actes répréhensibles qu'elle a pu commettre, au-delà d'un caractère difficile, elle a un parcours qui interpelle. Pour preuve la marque Chanel brille toujours, est connue mondialement, alors que peu de personnes se souviennent du nom de sa grande rivale d'avant-guerre, la couturière Elsa Schiaparelli. Gabrielle Chanel était visionnaire, elle a libéré le corps des femmes avec des vêtements souples, et particulièrement déterminée. Ce dernier trait de caractère l'a aidée à rebondir, à retrouver le sommet de la haute-couture quand les lois d'amnistie lui ont permis de faire son come-back à Paris. A un âge où d'autres aspirent à une retraite méritée.

Avez-vous l'envie d'effectuer un travail analogue avec une personnalité ayant eu une vie dans notre région ?

J'aimerais bien, en effet, mener un travail d'investigation autour d'une autre personnalité. Reconstituer le puzzle des séjours de Gabrielle Chanel en Suisse fut un travail d'enquête passionnant. J'ai appris beaucoup de choses, même si ce fut particulièrement compliqué en raison de la crise sanitaire.

Propos recueillis par David Glaser

Une galerie consacrée à Coco Chanel est consultable ici sur notreHistoire.ch.

"Gabrielle Chanel, les années d'exil" (éditions Slatkine)



Un faux étudiant s'invitait au bloc opératoire

Publié 18 mars 2021, 13:13

À Paris, un jeune homme se faisait passer pour un étudiant en médecine. Il a été mis en examen.

L'imposteur était présent lors d'opérations à l'hôpital Beaujon de Clichy et l'hôpital Cochin de Paris.

iStock

À l'issue de sa garde à vue un jeune homme de 20 ans a été mis en examen mercredi à Nanterre pour « usurpation de la qualité d'étudiant en médecine, accès illégitime à des informations médicales et mise en danger d'autrui ». Il s'agit d'un ex-brancardier qui se rêvait médecin, explique « Le Parisien ». Mais c'était surtout un imposteur.

Tout a débuté lors de la rentrée universitaire 2020. Cet homme qui était brancardier dans l'Essonne s'est glissé dans la peau d'un étudiant en médecine de la faculté Paris Descartes. « Il détenait une fausse carte d'étudiant. Et il a réussi à tromper l'administration de l'université en assurant avoir passé ses deux premières années de médecine à la fac de Rouen », explique une source proche du dossier dans le quotidien français. Une usurpation facilitée par les cours à distance.

Il se fait passer pour un externe

« Il était parvenu à s'inscrire sur un groupe de discussions Facebook d'étudiants en médecine, sur lequel il s'était fait passer pour externe et avait proposé d'effectuer des gardes en remplacement. Dans ce cadre, il a été embauché et a travaillé à plusieurs reprises pour des établissements de santé comme aide-soignant ou aide opératoire de plusieurs chirurgiens », a indiqué le parquet de Nanterre.

Au final il aurait effectué des gardes et assisté à plusieurs interventions chirurgicales dans les blocs opératoires de l'hôpital Beaujon de Clichy (Hauts-de-Seine) et de l'hôpital Cochin (Paris). Il a même pris des photos lors d'opérations qu'il a publiées sur Facebook...

Mais le faux étudiant a été repéré puis dénoncé par plusieurs médecins, qui avaient été frappés par « son manque de compétences » ou « des comportements inadaptés ».

L'homme reconnaît globalement les faits qui lui sont reprochés mais on ne connaît actuellement pas précisément ses motivations. Une expertise psychiatrique menée durant la garde à vue a montré « un besoin de soins », note « Le Parisien ». Placé sous contrôle judiciaire, il a l'interdiction de paraître et d'exercer au sein de tout établissement médical ou paramédical et une obligation de soins.

Jeûner pour retrouver le rythme

L

Contenu réservé aux abonnés

Avec le jeûne intermittent, manger gras et sucré n'est pas interdit... © Karsten Winegeart/Unsplash Avec le jeûne intermittent, manger gras et sucré n'est pas interdit... © Karsten Winegeart/Unsplash

Partager cet article sur:

18.03.2021

Le jeûne intermittent est partout. Médecin aux HUG, Tinh-Hai Collet explique où en est la recherche

Aurélie Lebreau

Poids » Les applications dédiées au jeûne intermittent fluent comme le limon charrié par une rivière, sans relâche. Il en va de même avec la presse féminine, qui lui consacre depuis quelque temps de nombreux articles. Le jeûne intermittent? Il se décline sous plusieurs formes, avec toujours l'idée que l'on peut s'alimenter dans une fenêtre de temps limitée. Sur une journée, on parle volontiers de 16 heures de jeûne (durant lesquelles on ne peut boire que de l'eau et des boissons sans calories) pour 8 heures durant lesquelles il est permis de manger et de boire selon ses envies. On peut le pratiquer au quotidien, un jour sur deux, ou deux jours consécutifs sur sept. Depuis quelques années, il intéresse les chercheurs car, contrairement aux régimes classiques, qui rognent soit le sucre, les graisses ou les deux, le jeûne in

